RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Conseil Municipal du VENDREDI 09 DECEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le **NEUF DECEMBRE** à 15 h 00, le Conseil Municipal de **LA TESTE DE BUCH**, régulièrement convoqué, s'est réuni en nombre prescrit par la Loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de : **Patrick DAVET, Maire**

Les membres du Conseil Municipal ont été convoqués par lettre en date du 02 décembre 2022.

Département de la Gironde

Commune de La Teste de Buch
Chef lieu de Canton

Étaient présents :

M. DAVET, M. SAGNES, Mme GRONDONA, M. BUSSE, Mme POULAIN, M. PASTOUREAU Mme JECKEL M. BOUDIGUE, M. DUFAILLY, Mme TILLEUL, M. BOUYROUX, Mme DEVARIEUX, M. BERILLON, M. BERNARD, Mme DELFAUD, M. AMBROISE, M. SLACK, Mme DESMOLLES, Mme SECQUES, Mme COUSIN, Mme DELEPINE, M. VOTION, M. BOUCHONNET, M. PINDADO, Mme REAU, M. CHAUTEAU, M. DUCASSE, Mme DELMAS, M. MAISONNAVE, Mme PAMIES, M. DEISS

Ont donné procuration (article L 2121-20 - 1° alinéa du Code Général des Collectivités Territoriales)

Mme MONTEIL MACARD à Mme DELMAS
Mme PHILIP à M. MAISONNAVE
M. MURET à M. DUCASSE

Nombre de Conseillers :

. en exercice :	35
. présents :	31
. votants :	34

Absente :

Mme PETAS

Secrétaire de séance (art. L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales)

M. AMBROISE

Ref. 201503 Berger-Levrault (1012)

COMMUNE DE LA TESTE DE BUCH – CONSEIL MUNICIPAL DU 09 DECEMBRE 2022

Rapporteur : M. BERNARD **DEL2022-12-662**

Exercice 2023 – Budget principal et budgets annexes

TARIFS PUBLICS

Mes chers collègues,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2121-29 et L2331-2 à L2331-4,
Vu le tableau récapitulatif des tarifs publics ci-annexé,

Considérant la reconduction à l'identique de la plupart des tarifs et de l'augmentation modérée de certains tenant compte de l'évolution du taux de l'inflation,

Considérant qu'il appartient au conseil municipal de se prononcer sur le montant des tarifs municipaux,

Je vous demande, mes chers collègues, après avis de la commission administration générale, ressources humaines, finances et budget, services à la population du 1er décembre 2022, de bien vouloir :

- APPROUVER le tableau récapitulatif des tarifs publics et les conditions d'application pour l'année 2023.

Absentions : M. DUCASSE, M. MURET par procuration, Mme DELMAS, Mme MONTEIL MACARD par procuration, M. MAISONNAVE, Mme PHILIP par procuration

Les conclusions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité des suffrages exprimés.

Georges AMBROISE **Patrick DAVET**

Secrétaire de séance

Maire de La Teste de Buch
Conseiller départemental de la Gironde

Ref. 201503 Berger-Levrault (1012)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
033-213305295-20221209-DEL2022_12_662-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 13/12/2022
Affichage : 13/12/2022
Le Maire de La Teste de Buch
Patrick DAVET